



Budget 2026

Le conseil municipal a adopté le budget 2026, le 5 mars dernier. La mandature précédente a laissé de quoi voir l'avenir sereinement avec des excédents de fonctionnement chaque année. Ce budget s'inscrit dans une gestion rigoureuse et responsable des finances communales, permettant de maintenir un niveau d'investissement important. En 2026, les dépenses d'équipements vont se poursuivre afin de garantir un cadre de vie toujours plus agréable pour les habitants.

Excédent de fonctionnement



Dépenses d'équipements		2 277 000 €
Matériel et biens mobiliers	Acquisitions d'œuvres d'art	20 000 €
	Equipement Complexe Sportif	50 000 €
	Renouvellement de matériel, logiciel, mobilier	105 000 €
	Nouveaux équipements ST	130 000 €
Terrains réserves foncières	Acquisitions réserves foncières	600 000 €
	Cimetière	32 000 €
	PLU	5 000 €
Bâtiments communaux	Etude de rénovation Eglise	200 000 €
	Entretien bâtiments communaux	180 000 €
Aménagement du bourg	Aménagement du bourg	265 000 €
	Travaux EP	45 000 €
	Etude aménagement du bourg	400 000 €
	Effacement et extension réseau, relamping	200 000 €
	Sécurité incendie	45 000 €
Hors remboursement de la dette		415 000 €



0% d'augmentation de la part communale de la taxe foncière

La Taxe foncière, payée par les propriétaires, est calculée en tenant compte de deux variables : le taux d'imposition communal où se situe le bien et la valeur locative cadastrale du bien immobilier.

En 2026, celle-ci est automatiquement **revalorisée de 0.8% par l'Etat** dans toutes les communes de France, en raison de l'inflation. La Municipalité a, quant à elle, décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition communal pour la 4^{ème} année consécutive.